



## Cotutelles de thèse

### Tristan Flury

Responsable du  
programme

T +41 31 335 07 66

flury@swissuniversities.ch

### swissuniversities

Effingerstrasse 15

Case postale

3001 Berne

www.swissuniversities.ch

## Cotutelles de thèse 2018

### Subsides de mobilité du SEFRI pour les projets de cotutelle de thèse

*Un projet de cotutelle de thèse est élaboré dans le cadre d'une collaboration formalisée entre deux universités. Le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI soutient financièrement de tels projets de cotutelle de thèse pour autant qu'ils fassent l'objet d'un contrat de coopération entre une université suisse et une université partenaire en Europe ou en Israël. La gestion du programme « Cotutelles de thèse » est assumée par swissuniversities.*

[swissuniversities.ch/fr/cotutelles](http://swissuniversities.ch/fr/cotutelles)

## Rapport de la séance d'évaluation Cotutelles de thèse du 15 mai 2018

### 1. Mise au concours 2018

La mise au concours 2018 du programme « Cotutelles de thèse », lancée en novembre 2017 par swissuniversities, était ouverte aux projets de cotutelle de thèse entre une université suisse et une université partenaire en Europe ou en Israël. Doctorants et doctorantes de toutes disciplines scientifiques, inscrit·e·s dans une université suisse, planifiant et élaborant leur projet de thèse dans le cadre d'une cotutelle de thèse et remplissant les critères d'éligibilité au programme pouvaient solliciter une bourse de mobilité du SEFRI, d'un montant maximal de CHF 10'000.-, afin de couvrir les frais de voyage et de séjour liés à leur projet. 20 candidatures ont été déposées au 31 mars 2018, contre 36 en 2017. Les candidatures étaient au nombre de 35 en 2016, 32 en 2015 et de 47 en 2014.

### 2. Evaluation des demandes soumises

Les pays de destination des 20 candidat·e·s étaient :

France :	10	Allemagne :	6	Italie :	1
Pays-Bas :	1	Autriche :	1	Pologne :	1

Le scéma d'allocation se décline comme suit :

<b>Groupe A</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet de « Cotutelle de thèse » très bien conçu, dont la réalisation est hautement probable;</li> <li>• Présentation convaincante de la nécessité d'une coopération avec l'institution partenaire à l'étranger pour le succès du projet.</li> </ul>
<b>Groupe B</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet de « Cotutelle de thèse » bien conçu, dont le plan de mise en œuvre est réaliste;</li> <li>• Présentation convaincante de la valeur ajoutée de la collaboration avec l'institution partenaire.</li> </ul>
<b>Groupe C</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La conception et/ou le plan de réalisation du projet de « Cotutelle de thèse » ne correspondent (en partie) pas aux critères;</li> <li>• Présentation peu convaincante de la nécessité ou de la valeur ajoutée d'une collaboration avec l'institution partenaire à l'étranger.</li> </ul>

Toutes les demandes remplissaient les critères formels<sup>1</sup> et ont de ce fait été soumises à la commission d'experts. Ces derniers ont évalué les requêtes présentées de la manière suivante :

Appréciation	Requêtes	CHF	Total CHF
Groupe A (total = 10)	8	10'000.-	80'000.-
	1	7'000.-	7'000.-
	1	3'500.-	3'500.-
Groupe B (total = 7)	1	10'000.-	10'000.-
	1	8'500.-	8'500.-
	1	7'000.-	7'000.-
	4	3'500.-	14'000.-
Groupe C (total = 3)	3	0.-	0.-
	<b>20</b>		<b>130'000.-</b>

<sup>1</sup> Evaluation sur la base de la version 11/2017 des critères de sélection et du schéma d'allocation.

La somme totale attribuée aux 17 demandes acceptées s'élève à CHF 130'000.-.

### 3. Aperçu des 17 projets sélectionnés

#### 3.1 Candidatures selon le pays de l'université partenaire et selon l'université suisse

Pays	Universités partenaires	Universités suisses					Total
		Basel	Fribourg	Genève	Lausanne	Neuchâtel	CHF
AT	Universität Innsbruck		1				10'000.-
DE	Universität Bielefeld		1				10'000.-

	Universität Freiburg in Brisgau	1	1				10'500.-
	Göthe Universität Frankfurt a.M.		1				10'000.-
	Ludwig Maximilians- Universität München				1		10'000.-
<b>FR</b>	Institut d'Etudes Politique de Paris				1		3'500.-
	Université d'Aix- Marseille		1				10'000.-
	Université de Bourgogne					1	3'500.-
	Université Jean Moulin Lyon 3		1				3'500.-
	Université de Montpellier 3	1					8'500.-
	Université Paris 1 Panthéon Sorbonne			1			10'000.-
	Université Paris 7 Diderot					1	10'000.-
	Université Paris Nanterre		1				3'500.-
<b>IT</b>	Università di Roma			1			10'000.-
<b>NL</b>	University of Amsterdam				1		10'000.-
<b>PL</b>	University of Kardynata		1				7'000.-
	<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>130'000.-</b>

### 3.2 Discipline

Les demandes subventionnées concernent les disciplines suivantes<sup>1</sup> :

- 13 projets en sciences humaines et sociales
  - dont 2 en théologie*
  - 6 en sciences historiques et culture*
  - 5 en sciences sociales*
- 1 projet en sciences économiques
- 2 projets en droit
- 1 projet en sciences interdisciplinaires et autres

### 3.3 Genre, nationalité et âge des candidat-e-s

Sur les 20 candidat-e-s, 15 sont des femmes et 5 des hommes. 7 ont la nationalité suisse et 13 sont de nationalité étrangère. Les candidats ont entre 24 et 49 ans; cinq d'entre eux ont dépassé l'âge limite de 35 ans.

<sup>1</sup> Répartition selon les domaines, conformément au catalogue des branches SIUS pour les hautes écoles universitaires de l'Office fédéral de la statistique.

#### **4. Ouverture du programme aux doctorant-e-s réalisant un troisième cycle en partenariat entre une HES/HEP suisse et une haute école étrangère**

Le Comité de swissuniversities a décidé d'ouvrir la participation au programme Cotutelles de thèse aux doctorant-e-s réalisant un troisième cycle entre une HES/HEP suisse et une haute école étrangère. Cette décision a ensuite été confirmée par le SEFRI.

##### **4.1 Commission d'experts élargie**

Le Comité de swissuniversities a en outre décidé d'élargir la Commission d'experts. Celle-ci sera désormais composée de 5 membres, à savoir :

- 3 des HEU Prof. Dr. Jean-Jacques Aubert, Université de Neuchâtel, Présidence  
Prof. Dr. Thomas Schmidt, Université de Fribourg  
Prof. Dr. Antonio Togni, ETH Zürich
- 1 des HES Prof. Dr. Antonio Baldassarre, HS Luzern
- 1 des HEP Prof. Dr. Horst Biedermann, PH St. Gallen

##### **4.2 Mise au concours pilote 2019**

La mise au concours pilote du nouveau programme a été lancée en décembre 2018.